



## FAIRE UN DON REGULIER PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE A L'ASSOCIATION FAMILLE ET TENDRESSE

Vous voulez soutenir **Famille et Tendresse** pour favoriser l'accompagnement des personnes souffrant d'un trouble ou d'un handicap psychique au sein d'un **Pôle d'Orientation pour Public souffrant de trouble ou de handicap Psychique (POP)** ?

Pour cela, le prélèvement automatique, une formule simple, efficace et sûre :

- Vous n'avez aucun frais bancaire à supporter ;
- Vous restez libre d'interrompre les prélèvements à tout moment par simple courrier au siège de **Famille et Tendresse** ;
- Vous permettez à **Famille et Tendresse** de mieux programmer ses ressources et ses actions dans le temps, de faire de grandes économies sur les frais de gestion et donc faire plus pour les personnes souffrant d'un trouble ou d'un handicap psychique.

Pour mettre en place votre prélèvement automatique :

- 1- Remplissez et signez le bulletin de soutien régulier ci-dessous
- 2- N'oubliez pas de joindre un RIB original (BIC/IBAN)
- 3- Envoyez le tout sous enveloppe affranchie à :  
**Association Famille et Tendresse, chez M. Pierre Vieuville,**  
**724 vieux chemin de la Ripelle, 83200 Toulon/Le Revest les Eaux**

**Importantes déductions d'impôts**  
Vous bénéficiez d'une déduction d'impôt égale à 66% du montant de vos dons, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, en faisant un don de **20€ par mois, vous économisez 158,40€ par an sur vos impôts.** Vos dons ne vous reviennent qu'à 81,60€ par an, alors que Famille et Tendresse disposera de 240€ pour accompagner les personnes fragilisées par un trouble ou un handicap psychique au sein d'un POP.  
Vous recevrez un reçu fiscal annuel à joindre à votre déclaration d'impôts 2016 en janvier 2017.

*Pour accomplir ensemble de grandes choses*



### BULLETIN DE SOUTIEN REGULIER à retourner accompagné d'un RIB (BIC/IBAN)



**OUI, je souhaite soutenir régulièrement l'Association Famille et Tendresse.**

**Je donne : montant (min 10€)**

- Chaque mois
- Chaque trimestre
- Chaque année

**NOM ET ADRESSE DU CREANCIER**

Association Famille et Tendresse  
Siège social UDAF du Var  
15, rue Chaptal, CS 63134  
83956 La Garde Cedex

**INTITULE DE MON COMPTE BANCAIRE (à compléter)**

**IBAN**

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□  
□□□□ □□□□ □□□□ □□□□

**BIC**

□□□□□□□□□□□□

**NOM ET ADRESSE DU DEBITEUR**

Votre nom : .....  
Votre prénom : .....  
Votre adresse : .....  
.....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Pays : .....

A ....., le ...../...../201.....

**Signature**

J'ai bien noté que je recevrai un reçu fiscal une fois par an d'un montant total de mes versements me permettant de déduire de mon impôt sur les revenus 66% de mes dons dans la limite de 20% de mes revenus imposables et que je serai prélevé(e) entre le 5 et le 15 du mois.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **Famille et Tendresse** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **Famille et Tendresse**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions écrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 3 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

**Merci de compléter tous les champs du mandat et de joindre un RIB original (BIC/IBAN)**